

Editorial du n° 21

Après l'élaboration et l'adoption très controversées des programmes de philosophie français pour les séries générales du baccalauréat, largement commentés dans des réunions interacadémiques par l'Inspection Générale, c'est maintenant au tour des programmes des séries technologiques d'être conçus par la commission d'experts. Affaire délicate, car ce sont ces filières de " nouveaux lycéens " (comme dit le sociologue F. Dubet), qui posent le plus de problèmes à l'enseignement philosophique traditionnel, historiquement pensé pour une élite et non pour une " école de masse ". Le résultat sera-t-il à la hauteur de l'innovation nécessaire pour favoriser chez ces élèves l'apprentissage du philosophe, définira-t-on par exemple clairement les compétences attendues des apprentis-philosophes, proposera-t-on des méthodes pertinentes et des épreuves accessibles, tels sont notamment les enjeux.

La réflexion didactique pourrait en attendant progresser avec le colloque organisé les 23 et 24 octobre 2004 par l'ACIREPH sur " Apprendre à raisonner ". Tout comme elle avance sur le terrain, par la formation et la recherche, sur les nouvelles pratiques à visée philosophique avec les enfants et les adolescents. Il est significatif que le Parlement francophone belge ait organisé le 14 février 2004 à Bruxelles un colloque international sur " Apprendre à penser dès cinq ans, à l'épreuve du modèle de M. Lipman ". F. Mortier, Directeur du Département de philosophie de l'Université de Gand, y faisait notamment le point sur les études faites aux États-Unis, au Québec, à Singapour, consacrées à l'évaluation de cette méthode de " philosophie pour enfants " sur les capacités cognitives et personnelles qu'elle développe chez les élèves...